



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada annonce la fixation du prix du placement privé de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel

667 370 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie A, série 2015-1 à 3,600 %
182 010 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie B, série 2015-1 à 3,875 %
182 010 000 \$ US de certificats de transfert d'Air Canada de catégorie C, série 2015-1 à 5,000 %

MONTREAL, le 11 mars 2015 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui la fixation du prix de son placement privé déjà annoncé de trois tranches de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel (les « certificats »). Les trois tranches de certificats ont une valeur nominale totale de 1 031 390 000 \$ US et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,810 %.

Le placement privé se compose de certificats de catégorie A, de certificats de catégorie B et de certificats de catégorie C. Les certificats de catégorie A seront assortis d'un taux d'intérêt de 3,600 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 mars 2027. Les certificats de catégorie B seront assortis d'un taux d'intérêt de 3,875 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 mars 2023. Les certificats de catégorie C seront assortis d'un taux d'intérêt de 5,000 % par année et leur dernière distribution devrait être versée le 15 mai 2020.

Chaque catégorie de certificat représentera un droit sur une fiducie de transfert qui s'y rapporte. Les fiducies affecteront le produit du placement à l'acquisition de billets garantis par nantissement de matériel qui seront émis par Air Canada et garantis par un appareil Boeing 787-8 livré en janvier 2015 et huit nouveaux appareils Boeing 787-9 dont on prévoit actuellement la livraison entre juillet 2015 et mars 2016. La sûreté grevant chacun des appareils sera protégée par la *Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* et son *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques*, ratifiés par le Canada.

Air Canada affectera le produit de la vente des billets garantis par l'appareil Boeing 787-8 qui lui appartient actuellement aux besoins généraux de l'entreprise et au paiement des frais du placement. Le produit de la vente des autres billets garantis par nantissement de matériel servira au financement de l'acquisition des huit nouveaux appareils Boeing 787-9.

La clôture du placement devrait avoir lieu le 25 mars 2015, sous réserve des conditions de clôture usuelles.

Les certificats ne seront pas inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un autre territoire et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits ou sans dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933 et des lois étatiques sur les valeurs mobilières. Les certificats seront offerts et vendus uniquement aux personnes qu'il est raisonnable de considérer comme des acheteurs institutionnels admissibles aux termes de la *Rule 144A* prise en application de Loi de 1933 et aux personnes qui ne sont pas des personnes des États-Unis (*U.S. person*) dans le cadre d'opérations réalisées à l'extérieur des États-Unis en vertu du *Regulation S* pris en

application de la Loi de 1933.

Il ne sera pas permis de vendre les certificats au public selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de sorte que l'offre et la vente des certificats ne pourront se faire qu'en vertu d'une dispense des exigences de prospectus de ces lois.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des certificats, et aucun certificat ne sera vendu dans un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente est interdite. Les certificats sont offerts uniquement au moyen d'une notice d'offre provisoire et définitive et le présent communiqué ne se veut pas le fondement d'une décision de placement.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 190 destinations sur 5 continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale, et il a accueilli plus de 38 millions de clients en 2014. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 64 villes au Canada, 52 aux États-Unis et 78 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 321 aéroports dans 193 pays. Air Canada est le seul transporteur réseau international quatre étoiles en Amérique du Nord selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. En 2014, pour une cinquième année consécutive, cette firme a proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. On ne peut prêter foi aux énoncés prospectifs, parce qu'ils sont tributaires, notamment, de l'évolution des circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes au secteur. Les résultats réels peuvent se révéler très différents des résultats présentés dans un énoncé prospectif en raison de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture économique, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les relations de travail, les questions de retraite, un conflit armé, un attentat terroriste, une épidémie, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels ainsi que les facteurs d'origine humaine), les questions et les coûts liés aux assurances, l'évolution de la demande en fonction de la nature saisonnière des activités, l'approvisionnement, une modification législative, une procédure ou une mesure entreprise par un organisme de réglementation, un litige en cours ou futur avec un tiers et les autres facteurs mentionnés dans les documents d'information d'Air Canada qu'il est possible de consulter au www.sedar.com. En outre, la clôture du placement de certificats est assujettie à la conjoncture du marché et à d'autres conditions, et rien ne garantit qu'il se concrétisera ni que les modalités du placement ne seront pas modifiées. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué témoignent des attentes d'Air Canada à la date du communiqué et sont susceptibles de changer après cette date. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la

réglementation en valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada - Société - Finance

Pour plus de renseignements: Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal), 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), 604 270-5741; Internet: aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137327>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord**